

## Compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2016

**Membres présents :** PILLOUD Claude, MICHEL Pierre, PROST Georges, EPAILLY Stéphane, JEUNET Mélanie, GRILLET Sabine, SEIBERT Ludovic, SAILLARD Christine, CHENAVAS Andréanne, BOZZONETTI Thierry, SALLAN Jean-Michel.

**Membres excusés :** CRETIN Ludovic, COLBACK LEITAO Marie-Paule, BRAND Michèle, PORTE Jean-François.

**Secrétaire de séance :** CHENAVAS Andréanne

\*\*\*\*\*

### **1/ Approbation du compte rendu précédent**

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **2/Compte rendu commission , ECPI et syndicats.**

Communauté de commune la Grandvallière :

- A partir du 1er janvier 2017, l'EHPAD servira 3 repas par jour.
- La com-com achète l'ancien bâtiment de la DDE pour 130 000 euros.
- Mise en place d'un cadastre solaire

Pour plus d'information voir le compte rendu de la com-com sur le site internet.

### **3/Attribution des travaux d'exploitations de l'affouage 2017.**

BUCHERONNAGE

DEBARDAGE

Buch et Débard

Parcelles	PROST GIRARD OT	CRETIN F	GUIDONI	VIELLEFON	JURA DEBAR DAGE	Jura Arbres Gdvaux Forêt	TOTAL
113 302 m3		13		15	24	28	24
116 271 m3	12.5		14	14	21	28	21
117 203 m3	12.5		14			27	26.5
120 182 m3				16	28	27	27
132 197 m3	13		15		26		26
220 234 m3	12		13				25
227 366 m3	11	11.5	9.8		19.50	23	21.30

### **4/Proposition d'achat de parcelles forestières.**

L'Adefor 39 propose des parcelles de Mr Melet et de Mr Chauvin à acheter. La commission bois se rendra sur place et la décision sera prise lors du prochain conseil.

### **5/Vente parcelles ilay (Grosgojat)**

Au Conseil du 18 juin 2016, le Conseil avait décidé de déclasser une partie de la voir communale 108 à Ilay, afin de la vendre à M. GROSGOJAT pour la réalisation de son assainissement autonome.

Toutefois, après consultation du géomètre, cette partie est située dans le domaine privé de la commune et peut donc être cédée directement sans enquête publique.

Après discussion, le Conseil décide, à l'unanimité la vente d'une parcelle de 40 m<sup>2</sup> au tarif de 25 € le m<sup>2</sup>.

#### **6/Modification des statuts de la CC grandvallièrre /rapport SIEG/rapport SICTOM.**

- La commune approuve, à l'unanimité, le projet de modification des statuts de la com-com portant sur l'ajout de la compétence stand de tir.
- Rapport SIEG approuvé à l'unanimité.
- Rapport Sictom reporté au prochain conseil.

#### **7/Devis travaux rénovation logement 13 grande rue/portes 7 grande rue et 22 rue des saillard/Alimentation cimetière.**

- Fuite et alimentation de la conduite d'eau du cimetière : Suite à la fuite d'eau et du fait que le robinet soit difficilement accessible, il est décidé de refaire une conduite et un branchement au cimetière par l'entreprise GOYARD au prix de 2690 euros HT. Le conseil accepte le devis à l'unanimité.
- Remplacement de la porte du 22 rue des Saillards : plusieurs devis ont été faits pour la pose d'une porte en aluminium. Le conseil retient le devis de la SARL Pierre Michel, à l'unanimité, pour 2 900 € HT. La commission travaux retournera étudier quelle porte poser au 7 grande rue et la décision interviendra au prochain Conseil.
- Travaux de rénovation du logement du 13 grande rue : Ces travaux consistent en un rafraichissement complet de cet appartement soit, les peintures avec pose de fibre, les sols, un bloc évier et lavabo. Les devis proposés s'établissent comme suit en TTC :
  - GEHIN : 11 529
  - BOURGEOIS : 18 717
  - BONGLET : 17 100
  - LE ROY DU BRICOLAGE : 10 950

Le conseil opte, à l'unanimité, pour le devis de M. Gehin ( entreprise de Chaux-Du-Dombief) dont le coût s'élève à 11 529 euros TTC.

#### **8/tarif loyer logement F4 22 rue des saillards et 13 grande rue.**

Les tarifs des logements seront décidés au prochain conseil.

#### **9/Subvention les Pitchouns du Dombief et ski club du Grandvaux.**

- Les Pitchouns : Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 5000 euros étant donné que la garderie va évoluer en centre de loisirs.
- Ski-Club de Grandvaux : Une réunion sera programmée entre les communes de St-Laurent-En-Grandvaux, de St-Pierre et Chaux-Du-Dombief pour décider d'une subvention cohérente au ski club.

#### **10/Questions diverses.**

- courrier de Mr colin sollicitant une demande financière sous forme de coupons musique et sport.la commune décide de ne pas prendre en charge cette demande.

- Arespa : l'association souhaite changer le papier peint du studio loué, la commune ayant à sa charge uniquement la fourniture pour un montant de 119 euros TTC. Le Conseil est d'accord avec 8 voix pour, 1 abstention et de 2 contre.
- Club house foot : le club de foot souhaite mettre de la peinture de sol mais le coût s'élève à 1692,07 euros TTC pour 60m<sup>2</sup> .Le conseil attend des propositions de prix moins onéreuse et décidera au prochain Conseil.
- Le prochain Conseil est fixé le jeudi 13 Octobre 2016.

La séance est levée à 22h30.